

Nathalie OUDOT
Association ma ville, mes Animaux
350 avenue du 8 mai 1945
Les Florianes B3
83700 SAINT-RAPHAEL



Saint-Raphaël, le 02/10/2020

A l'attention de Monsieur le Maire
Frédéric MASQUELIER
Ville de Saint-Raphaël
83700 St-Raphaël

OBJET : votre décision de lancer des battues administratives

Monsieur le Maire,

Vous ne souhaitez pas entrer dans un débat entre chasseurs et protecteurs de la nature et des animaux mais vous souhaitez tuer des habitants de notre communes.

Je souhaite que vous puissiez répondre à mes questions afin de comprendre votre motivation.

Quels sont les dégâts dont vous nous faites part ? Comment des atteintes matérielles peuvent justifier la mort d'êtres vivants ?

Je reprends cette réflexion d'une habitante : « ils retournent ma pelouse certes mais est-ce prendre leur vie est proportionné ? »

Comment le comptage des animaux a t-il fait conclure à une surpopulation ? Combien d'animaux concernés ?

Pensez-vous que le dérèglement climatique explique que les laies ont plus de petits et plus de portées annuelles ? Je pensais que les croisements entre cochons domestiques et sangliers sauvages étaient la principale cause de cette augmentation des naissances.

Les habitations qui ne cessent de repousser plus loin les limites de l'Estérel heureusement classé ne sont donc pas pour vous un des facteurs expliquant que des populations installées à la marge du massif se retrouvent prisonnières de nos nouvelles résidences.

Combien d'accidents graves ou bénins sont-ils survenus sur la commune ? Si des accidents ont réellement eu lieu cela pose un souci sur la vitesse des véhicules impliqués, ne pensez-vous pas ? Depuis le mois de juin 2020 et la fin du confinement y a t-il une augmentation des accidents ?

Pourquoi l'agrainage, nourrissage destiné à éloigner les animaux des cultures est-il en place alors que la ville n'est pas une zone agricole ? Détournement de la loi ? Je rappelle que les chasseurs sont passés grâce à l'agrainage de 50 000 sangliers tués en 1975 à 700 000 aujourd'hui.

Nathalie OUDOT
Association ma ville, mes Animaux
350 avenue du 8 mai 1945
Les Florianes B3
83700 SAINT-RAPHAEL



Le nourrissage occasionnel suffit-il réellement à nourrir les populations de sangliers présentes à proximité des habitations ?

Vous nous affirmez qu'il y a urgence, quelle urgence ?

Les battues près des habitations sont dangereuses et traumatisantes pour la population bien plus sensible à la cause animale que vous ne le souhaitez.

N'oubliez pas que les chiens de chasse ont tué des chats au Quirinal il y a 3 ans, lâchés dans la résidence. Ceci est inadmissible !

Je pense qu'une concertation avec les associations de protection animale du secteur et les habitants serait appropriée.

Avant de prendre la décision grave de prendre des vies je pense que vous devriez étudier des solutions non létales telles le déplacement et/la stérilisation et l'apprentissage de la vie avec les animaux sauvages.

Je vous remercie de bien vouloir suspendre votre demande auprès de la préfecture !

Je vous prie d'agrée, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Nathalie OUDOT
Présidente de MVMA